

En Corse, 355 486 habitants au 1^{er} janvier 2023

Insee Flash Corse • n° 101 • Décembre 2025



Au 1^{er} janvier 2023, la population de référence s'établit à 355 486 habitants en Corse. Entre 2017 et 2023, la population insulaire augmente de 1,0 % en moyenne par an, soit la croissance démographique la plus élevée de l'Hexagone. Cette dynamique repose entièrement sur un solde migratoire positif : les arrivées et les retours sur l'île dépassent largement les départs, tandis que le solde naturel reste négatif. Ajaccio et Bastia poursuivent leur progression démographique et entraînent dans leur sillage les principales communes voisines.

La population de référence intervient dans environ 350 textes de loi. Au 1^{er} janvier 2023, elle s'établit à 355 486 habitants en Corse. La Haute-Corse demeure le département insulaire le plus peuplé avec 187 180 habitants. La population de Corse-du-Sud atteint 168 306 résidents.

Entre 2017 et 2023, la population de l'île s'accroît de 20 548 résidents, avec 11 057 habitants supplémentaires en Corse-du-Sud et 9 491 en Haute-Corse.

En Corse, la croissance démographique la plus rapide de l'Hexagone

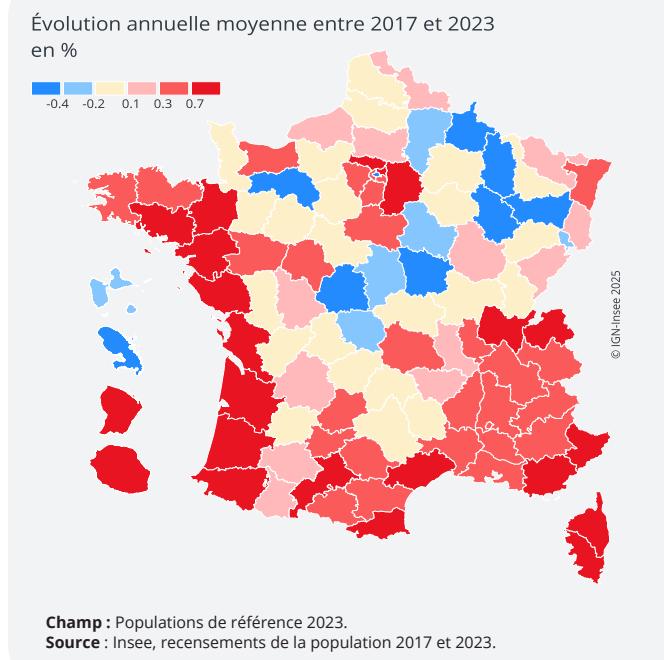
Entre 2017 et 2023, la population régionale augmente en moyenne de 1,0 % par an, soit une croissance démographique supérieure à celle de la France (+0,4 %) et la plus forte des régions de l'Hexagone. À l'opposé, la population de Bourgogne-Franche-Comté et des Hauts-de-France baisse. La dynamique démographique est la plus forte sur les littoraux atlantique et méditerranéen ▶ figure 1. Dans les territoires ultra-marins, seule la Guyane connaît une croissance plus importante (+1,5 %).

Sur l'île, la population croît davantage en Corse-du-Sud qu'en Haute-Corse avec respectivement 1,1 % et 0,9 % habitants supplémentaires par an sur la période. La Corse-du-Sud est au quatrième rang des départements les plus dynamiques derrière la Guyane, la Haute-Garonne (+1,3 %) et l'Hérault (+1,2 %). La Haute-Corse, quant à elle, se situe au 13^e rang.

Les arrivées et les retours sur l'île soutiennent la croissance démographique

De 2017 et 2023, la dynamique démographique de l'île repose exclusivement sur le **solde migratoire** ▶ **définition** avec plus d'arrivées et de retours que de départs (+4 000 habitants par an). Ainsi, la Corse est la région qui affiche la plus forte attractivité (+1,2 %) devant l'Occitanie (+0,9 %), la Nouvelle-Aquitaine et la Bretagne (+0,8 %). Cette contribution est plus marquée en Corse-du-Sud (+1,3 %) qu'en Haute-Corse (+1,0 %).

► 1. Évolution annuelle moyenne de la population par département entre 2017 et 2023



En revanche, depuis 2013, le solde naturel est négatif en Corse avec plus de décès que de naissances contrairement au niveau national. La contribution du **solde naturel** ▶ **définition** à l'évolution de population s'établit ainsi à -0,2 % en moyenne annuelle contre +0,1 % au niveau national. Ce déficit est comparable à celui observé en Bourgogne-Franche-Comté et en Nouvelle-Aquitaine, deux régions qui se caractérisent par une population relativement âgée ▶ figure 2. De plus, en Corse, la fécondité est la plus faible de France avec 1,19 enfant par femme en 2024 [Huyssen ; pour en savoir plus (1)]. À l'inverse, en

Guyane, la croissance démographique repose uniquement sur le solde naturel, avec une fécondité de 3,05 enfants par femme.

Ajaccio et Bastia tirent la croissance des communes voisines

La population de Corse se répartit au sein des 360 communes de l'île. Au 1^{er} janvier 2023, les deux principales villes insulaires regroupent un tiers de la population régionale. Ainsi, 76 320 personnes résident dans la cité impériale et 46 867 personnes vivent à Bastia. Entre 2017 et 2023, la population ajaccienne augmente de 1,3 % par an, un rythme stable par rapport à celui observé entre 2012 et 2017 ► **figure 3**. À Bastia, la population progresse plus lentement (+0,4 % par an), un rythme plus modéré qu'à la période précédente (+1,0 %). Ce ralentissement s'explique notamment par la configuration géographique de la ville, d'une superficie inférieure et enclavée entre mer et montagne, qui limite ses possibilités d'extension.

Ces deux pôles d'emplois et de population soutiennent la croissance des communes voisines. Près d'Ajaccio, certaines communes sont particulièrement dynamiques comme Grosseto-Prugna (+3,8 % par an) ou encore Pietrosella (+3,5 %). Au sud de Bastia, Borgo se classe au quatrième rang de Corse par sa population, laquelle évolue de 2,8 % par an sur six ans pour atteindre 10 311 habitants. Lucciana poursuit son développement et devient la septième ville de Corse, avec une progression moyenne annuelle de 3,1 %. Cette croissance démographique s'étend jusqu'à Vescovato. Autour des villes, l'étalement urbain traduit un choix d'habitat plus spacieux, tout en restant proche des emplois et des services. À l'inverse, les communes situées hors influence des pôles perdent des habitants ou en gagnent peu. Ainsi, la population diminue à Cargese et à Pianottoli-Caldarello. ●

Laurence Costa-Bereni, Arnaud Huyssen (Insee)

► Méthode

Pour la représentation cartographique des taux d'évolution de la population entre 2017 et 2023 (figure 3), un lissage est réalisé sur un maillage régulier de 1 km² avec un rayon de lissage de 15 km.

► Définition

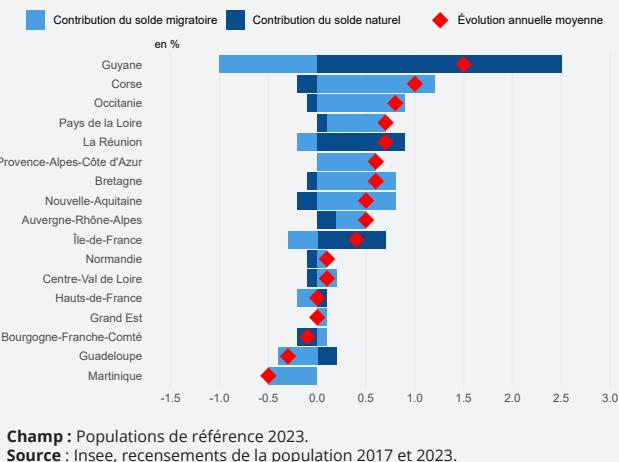
Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et le nombre qui en sont sorties au cours de la période considérée. Dans cette étude, il s'agit d'un solde apparent estimé par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel.

Le solde naturel est la différence entre le nombre des naissances et le nombre de décès comptabilisés au lieu de résidence.

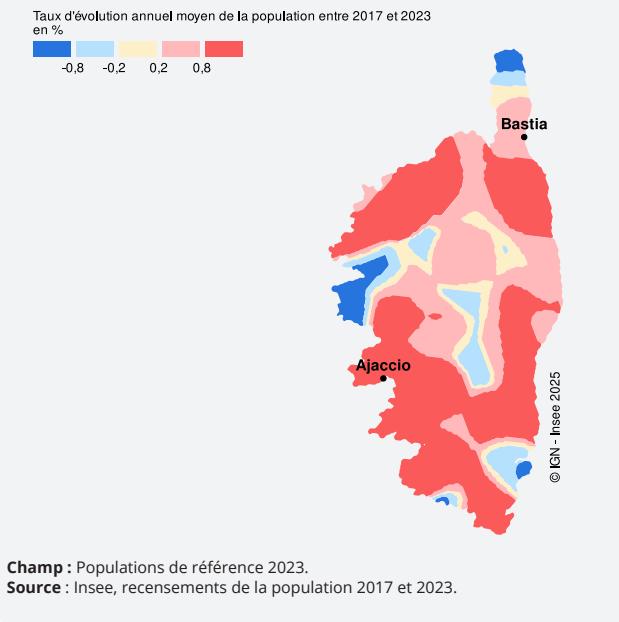
► Pour en savoir plus

- Huyssen A., « En Corse, de plus en plus d'habitants et de moins en moins de naissance », Insee Analyses Corse n° 56, avril 2025.
- Chataignon P., « La population française continue de croître, le solde naturel y contribue de moins en moins », Insee Focus n° 374, décembre 2025.

► 2. Contribution des soldes naturel et migratoire à l'évolution démographique régionale entre 2017 et 2023



► 3. Évolution annuelle moyenne de la population entre 2017 et 2023



► Sources

Les données de population au 1^{er} janvier 2023 dans les limites territoriales des communes existant au 1^{er} janvier 2025 sont officielles dès leur authentification par décret. Ces populations officielles de référence entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2026. Les populations au 1^{er} janvier 2012 et au 1^{er} janvier 2017 ont été recalculées dans la géographie administrative au 1^{er} janvier 2025 pour calculer des évolutions à périmètre constant. Elles n'ont pas un statut de population de référence.

Les statistiques sur les naissances et les décès sont issues de l'exploitation statistique des informations d'état civil transmises par les mairies à l'Insee.